

BG/JC/JCD/AB/URBA/2023/171
Mairie de LESPARRE-MÉDOC
37 cours du Mal De Lattre de Tassigny
33340 LESPARRE-MÉDOC

Tél. : 05 56 73 21 00
urbanisme@mairie-lesparre.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
(GIRONDE)

Dossier N° DP 033 240 23 S 0117

Déposé le :	09/11/2023
Complété le :	/
Demandeur :	SARL NRGIE CONSEIL
Représenté par :	Mr NATAF Rudy
Nature du projet :	Installation de 18 panneaux photovoltaïques
Adresse du projet :	52 Rue Aristide Briand 33340 LESPARRE MÉDOC
Parcelle :	AI 49

**DECISION DE NON-OPPOSITION
à une déclaration préalable
Au nom de la commune de LESPARRE-MÉDOC**

Le Maire de LESPARRE-MÉDOC,

Vu la demande de déclaration préalable présentée le 09 Novembre 2023, par la SARL NRGIE CONSEIL représentée par Monsieur NATAF Rudy dont le siège social est situé 230 Chemin des Valladets à EGUILLES (13510), et enregistrée par la mairie de LESPARRE-MÉDOC sous le numéro DP 033 240 23 S 0117,

Vu l'objet de la demande :

- Installation de 18 panneaux photovoltaïques sur le pan de la toiture parallèlement à la couverture, de couleur noire sur une superficie de 34.57m² destiné à l'autoconsommation,
- Sur un terrain situé 52 Rue Aristide Briand à LESPARRE-MÉDOC (33340), parcelle cadastrée AI 49, d'une superficie de 362m²,

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L111-16 et R111-23,


Vu le plan local d'urbanisme (PLU) approuvé en conseil municipal le 10 juillet 2017, notamment le règlement de la zone Ua,

Vu l'avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France en date du 24/12/2023,

DECIDE

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la demande susvisée.



Fait à Lesparre Médoc,
Le 26 décembre 2023
Le Maire
Bernard GUIRAUD 

P/le Maire et par délégation
L'Adjoint
Joël CAZAUBON



NOTA : La réalisation des travaux donnera lieu au versement de contributions au titre de la taxe d'aménagement. L'avis d'imposition sera transmis ultérieurement au pétitionnaire, par les services du TRESOR.
La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.